

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-la-centrale-du-Blayais-concernee-par>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Nucléaire : la centrale du Blayais concernée par les irrégularités de composants fabriqués par Areva au Creusot**

3 juillet 2016

Nucléaire : la centrale du Blayais concernée par les irrégularités de composants fabriqués par Areva au Creusot



03/07/2016

Selon l'ASN, deux réacteurs de la centrale de Blaye (Gironde) seraient concernés par les irrégularités pointées par Areva en avril dernier sur les pièces sorties de son usine de Creusot Forge. Photo archives Sud Ouest / Thierry David

On n'a pas fini de parler des [irrégularités constatées en avril dernier par Areva](#) sur environ **400 pièces équipant des centrales nucléaires**, sorties depuis 1965 de son usine au Creusot. Combien d'entre elles sont en service en France ?

Quel impact sur la sécurité du parc électronucléaire ?

Sur quels sites ces pièces ont-elles été installées ?

Telles sont les premières questions qui viennent à l'esprit du citoyen et du riverain lambda. Et qui inquiètent aussi les ONG et l'[Autorité de sûreté nucléaire \(ASN\)](#).

En Gironde, soucieuse de savoir si certaines de ces pièces équipent ou non **la centrale du Blayais** (Braud-et-Saint-Louis), Greenpeace a saisi par courrier, le 9 mai dernier, Paul Bougon, qui suit ce dossier pour [l'ASN-Bordeaux](#). Le 20 juin, [Patrick Maupin](#), le représentant bordelais de l'ONG, a reçu en réponse un courrier que nous avons pu consulter : **oui, "certains des composants concernés par les irrégularités détectées par Areva sont présents sur les réacteurs 1 et 3"** de la centrale nucléaire girondine.

"Pas de conséquences pour la sécurité des réacteurs concernés" selon EDF

Selon EDF qui lui a indiqué le 15 juin avoir "terminé la caractérisation des irrégularités affectant ces deux réacteurs", **"ces irrégularités n'ont pas de conséquence pour la sécurité des réacteurs concernés"** explique l'ASN. La haute autorité précise par ailleurs que les analyses complémentaires au Creusot ne sont pas terminées, **l'audit ayant été étendu à toutes les usines de fabrication d'Areva**. L'ASN qui dit aussi mener "sa propre expertise technique sur la base des éléments techniques qui lui ont été transmis" s'assurera, "avant le redémarrage de ces deux réacteurs actuellement en arrêt programmé pour maintenance et renouvellement du combustible, que les irrégularités détectées ne remettent pas en cause leur sûreté". Ni celle des salariés du site et plus largement des populations environnantes.

80 irrégularités, 12 centrales, 21 réacteurs

Le site nucléaire girondin n'est pas le seul à être entaché par les fameuses irrégularités détectées dans l'usine d'Areva-Creusot. Le 16 juin dernier, l'ASN qui suit le dossier à la loupe, a mis en ligne sur son site Internet un [point d'étape](#) listant les **réacteurs nucléaires** susceptibles d'être affectés. Selon l'ASN, EDF aurait ainsi identifié **80 irrégularités** de tous ordres (concernent des générateurs de vapeur, des cuves ou des tuyauteries du circuit primaire principal) sur les centrales nucléaires et les réacteurs suivants : **le Blayais (réacteurs 1 et 3)**, le Bugey (réacteurs 2, 3 et 4), Cattenom (réacteur 1), Chinon (réacteurs 1 et 3), **Civaux, (réacteur 2)**, Dampierre (réacteurs 1, 3 et 4), Fessenheim (réacteurs 1 et 2), **Golfech (réacteur 2)**, Gravelines (réacteur 3), Paluel (réacteur 1), Saint-Laurent-des-Eaux (réacteurs 1 et 2), Tricastin (réacteurs 2 et 3).

Suspicion sur des fonds primaires de générateurs de vapeur



Autre dossier chaud : les analyses menées par EDF depuis 2015, à la demande de l'ASN, pour recenser les équipements des réacteurs en exploitation susceptibles d'être affectés par une **anomalie similaire à celle de la cuve de l'EPR de Flamanville**. L'opérateur a conclu que "certains fonds primaires de générateurs de vapeur (document ci-contre) pourraient présenter une zone de concentration importante en carbone pouvant conduire à des propriétés mécaniques plus faibles qu'attendues". Le 23 juin, l'ASN a également publié sur son site Internet, [la liste des 18](#)

[réacteurs nucléaires d'EDF](#) dont les générateurs pouvaient souffrir de cette anomalie. On y retrouve **le réacteur 1 du Blayais**. Les huit autres centrales concernées sont le Bugey (réacteur 4), Chinon (réacteurs B1 et B2), **Civaux (réacteurs 1 et 2)**, Dampierre (réacteurs 2, 3 et 4), Fessenheim (réacteur 1), Gravelines (réacteurs 2 et 4), Saint-Laurent-des-Eaux (réacteurs B1 et B2) et Tricastin (réacteurs 1, 2, 3 et 4).

L'ASN a demandé à EDF de justifier la résistance mécanique de ces fonds primaires qui ont été fabriqués par Creusot Forge ou par une forge située au Japon (JCFC). Considérant que les premiers éléments de justification apportés, sur la base desquels EDF a maintenu les équipements concernés en service, doivent être confortés, le gendarme du nucléaire attend désormais de l'électricien français des **investigations complémentaires** sur les fonds primaires concernés.

Pour sa part, **Greenpeace** demande au plan national **l'arrêt de tous les réacteurs concernés** par les irrégularités relevées sur les pièces fabriquées au Creusot, en attendant qu'un premier examen permette d'identifier les contrôles à effectuer. A suivre.

[Cathy Lafon](#)